

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 09-13929 / 100544
fmg sa, 1510 Moudon
fusion
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
02.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)
- 09-13931 / 101188
Sintetica-Bioren SA, 2108 Couvet
production de solutés pour perfusion et conditionnement en poches
polypropylène
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
02.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)
- 09-13932 / 111528
Ch. Schmid Boulangerie - Pâtisserie, 1880 Bex
laboratoire
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.04.2009–31.03.2012 (Nouveau permis)
- 09-13933 / 101512
Firstec SA, 1202 Genève
atelier des circuits électronique: automate Mimot, test, Zevatec, Robots MTA.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
17 H
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-13950 / 111128
MANUFACTURE GENEVOISE DE HAUTE HORLOGERIE SA,
1217 Meyrin 2
centres CNC: fraisage, électro-érosion, métrologie.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
13.09.2007–30.09.2010 (Modification)
- 09-13951 / 100726
Micarna SA, 1024 Ecublens VD
Arrivage
besoins spéciaux de consommation
4 H, 2 F
12.02.2009–31.01.2012 (Renouvellement/modification)

- 09-13953 / 100726
Micarna SA, 1024 Ecublens VD
Désossage
besoins spéciaux de consommation
20 H, 5 F
12.02.2009–31.01.2012 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
(art. 17 LTr)**

- 09-13938 / 101105
Comadur SA Division Glace Saphir, 2400 Le Locle
usinage de verre de montres
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H, 8 F
01.04.2009–31.05.2012 (Renouvellement)
- 09-13952 / 100726
Micarna SA, 1024 Ecublens VD
Préemballage
besoins spéciaux de consommation
28 H, 7 F
12.02.2009–31.01.2012 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 09-13947 / 100043
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly
confection des papiers photographiques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
33 H, 30 F
02.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 09-13939 / 101105
Comadur SA Division Glace Saphir, 2400 Le Locle
usinage-polissage-lavage, pressage, injection, plasma, traitement thermique.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
36 H, 20 F
28.05.2009–31.05.2012 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 09-13936 / 108561
Nestlé Nespresso SA Centre de production, 1350 Orbe
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
183 H, 18 F
23.04.2009–30.04.2012 (Renouvellement/modification)
- 09-13948 / 100830
Ciba Spécialités Chimiques Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments: 372, 369B, 345, 369A et 374.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
156 H
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)
- 09-13949 / 100830
Ciba Spécialités Chimiques Monthey SA, 1870 Monthey
bâtiments: 345, 347, 369A et 447.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
120 H
01.04.2009–31.03.2012 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12379 / 100587
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
département prépresse et impression
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
19 H, 1 F
28.08.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)
- 09-13804 / 111600
Glas Trösch SA Sécurité, 1630 Bulle
ligne de production du verre (four)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12883 / 110606
Camion-Transport SA Wil CT, Succursale de Carouge, 1227 Carouge GE
Logistique: dépôt et transport
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12599 / 109320
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1000 Lausanne
Hotline, opération informatique, opération informatique
PMUR & Promotions-animations.
besoins spéciaux de consommation
27 H, 11 F
01.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

– 08-12598 / 109320

Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1000 Lausanne

Hotline, opération informatique, opération informatique

PMUR & Promotions-animations.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

2 H, 1 F

01.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

10 mars 2009

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail